

Bourgogne-Franche-Comté

Document préparatoire à l'élaboration du CPRDFOP PARTIE FORMATION



L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

La formation professionnelle initiale et continue en Bourgogne-Franche-Comté

Table des matières

Complexité de la relation formation-emploi	4
La formation professionnelle initiale en Bourgogne-Franche-Comté	6
La Voie scolaire.....	6
Une baisse des effectifs scolaires qui s'inscrit dans un contexte de :	6
Plus de 100 000 élèves dans les lycées de la région en septembre 2021	8
Plus de 92 000 élèves dans les lycées de l'Éducation nationale.....	9
Rentrée 2022 et perspectives 2023 : baisse du nombre d'élèves dans le 1 ^{er} et le 2 nd degré en formation initiale	10
Les lycées agricoles accueillent plus de 8 300 élèves à la rentrée 2021	11
En BFC, 43 % des lycéens sortant de formation professionnelle sont en emploi 6 mois après et ce taux s'élève à 49 % au bout d'un an.....	13
Des taux d'emploi qui progressent avec le niveau de la formation et qui sont supérieurs en région à ceux du plan national	13
L'apprentissage.....	14
Plus de 30 000 apprentis en région	14
45 % des apprentis suivent une formation du domaine Échanges et gestion ou Services aux personnes	15
Essor de l'apprentissage via la loi du 5 septembre 2018	16
L'enseignement supérieur	17
Une progression des effectifs moins marquée en région qu'au plan national.....	17
Des taux d'insertion légèrement inférieurs en BFC qu'au niveau national pour les diplômés de Licence professionnelle et identiques à la moyenne nationale pour les diplômés de Master 2	18
La formation professionnelle continue en Bourgogne-Franche-Comté	20
L'activité des organismes de formation à travers les bilans pédagogiques et financiers	20
La formation continue de demandeurs d'emploi.....	21
Les entrées en formation des demandeurs d'emploi	21
Une forte progression du nombre d'entrées au cours des 4 dernières années	21
Les entrées en formation financées par la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2022...	22
Près de la moitié des entrées en formation sont suivies par des demandeurs d'emploi ayant au mieux un niveau CAP.....	23
Un cinquième des entrants en formation a moins de 25 ans.....	23
Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi 6 mois après leur sortie de formation tous financeurs confondus	24

Plus d'un demandeur d'emploi sur 2 a eu au moins un emploi au cours des 6 mois suivant leur fin de formation.....	24
Les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation qualifiante s'insèrent davantage	25
Les sortants ayant suivi une formation qualifiante financée par le Conseil régional.....	27
Zoom	29
Les Campus des métiers et des qualifications	29
Octopilot, un outil pour accompagner les politiques de formation et d'orientation	30

Complexité de la relation formation-emploi

Se former à un métier ne signifie pas se former à un secteur d'activité

Si certains métiers s'exercent essentiellement dans un seul secteur d'activité (exemple : le métier de couvreur dans le secteur de la construction), d'autres sont plus transversaux.

Par exemple :

- **Le métier de cuisinier** s'exerce majoritairement dans le secteur hébergement-restauration mais également dans les secteurs de l'action sociale, de l'enseignement, de la santé, de l'administration publique ou encore du commerce.

Répartition du métier de cuisinier par secteur d'activité		
	Cuisiniers et commis de cuisine	%
Total actifs en emploi en BFC	7 741	100
dont :		
Hébergement et restauration	4 390	57
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	956	12
Enseignement	550	7
Activités pour la santé humaine	542	7
Administration publique	349	5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	287	4

Source : Insee RP2019, emploi au lieu de résidence - traitement Emfor.

- **Le métier d'infirmier** est logiquement concentré dans le secteur de la santé mais il est aussi présent dans les secteurs de l'action sociale, de l'administration publique et de l'enseignement.

Répartition du métier d'infirmier par secteur d'activité		
	Infirmiers en soins généraux, salariés	%
Total actifs en emploi en BFC	20 149	100
dont :		
Activités pour la santé humaine	14 409	72
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 003	15
Administration publique	758	4
Enseignement	529	3

Source : Insee RP2019, emploi au lieu de résidence - traitement Emfor.

- **Le métier de mécanicien de maintenance et d'entretien d'équipements industriels**, transversal par définition aux secteurs de l'industrie, est aussi présent dans le secteur transports-logistique.

Répartition du métier de mécanicien de maintenance et d'entretien d'équipements industriels par secteur d'activité		
	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	%
Total actifs en emploi en BFC	5 119	100
dont :		
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	969	19
Transports et entreposage	742	15
Fabrication de matériels de transport	702	14
Activités de services administratifs et de soutien	382	7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	355	7
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	343	7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	269	5

Source : Insee RP2019, emploi au lieu de résidence - traitement Emfor.

Ainsi, lorsqu'une entreprise ou une branche remonte un besoin de recrutement sur un métier et appelle donc à former davantage pour disposer de main d'œuvre, il n'y a aucune garantie que ce vœu se concrétise par un vivier d'actifs disponibles en quantité suffisante pour elle.

En effet, **les futurs sortants de formation auront la capacité à exercer un panel de métiers potentiellement large en fonction de la formation suivie, être attirés par des entreprises relevant de secteurs variés** qui ont également des besoins de recrutement sur ces familles de métiers. Il existe ainsi une concurrence entre employeurs et secteurs pour capter des compétences apportées par une formation.

De ce fait, dans le cadre de réflexions autour de l'adaptation de l'offre de formation, il est important de **prendre en compte les besoins de l'ensemble des secteurs "recruteurs" et non pas uniquement le secteur le plus directement "identifiable"**.

L'adéquation formation-emploi à relativiser

Les entrées en formation ne garantissent pas des sorties de même volume du fait d'abandons en cours d'études, de poursuites d'études et de passerelles vers des domaines de formation connexes ou complémentaires et d'une insertion multi-métiers, multisectorielle et, potentiellement, hors de la région ou du pays de résidence. **Une formation peut donc alimenter plusieurs métiers** (selon le référentiel de formation). **L'adéquation formation-emploi est plus ou moins forte selon les métiers. Elle peut être soutenue** (métiers réglementés de la santé, métiers de l'artisanat : plombiers, menuisiers, boulangers...) **mais aussi plus ténue** (caissiers, agents d'accueil et d'information, conducteurs et livreurs sur courte distance, agents de sécurité et de surveillance, assistantes maternelles, agents de services hospitaliers...)¹. Le niveau de qualification des métiers peut également déterminer le niveau d'adéquation formation-emploi.

¹ <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/les-tensions-sur-le-marche-du-travail-en-2021>

La formation professionnelle initiale en Bourgogne-Franche-Comté

La Voie scolaire

Une baisse des effectifs scolaires qui s'inscrit dans un contexte de :

- baisse de la population régionale (-0,1 % par an entre 2014 et 2020, soldes naturel et migratoire négatifs)²
 - vieillissement de la population
 - baisse du taux de natalité³ (9,1 ‰ en 2021 en région contre 11,2 ‰ en 2011, 11,7 ‰ en 2001, 12,3 ‰ en 1991, 14,5 ‰ en 1981...)
 - projections de population⁴ également orientées à la baisse et poursuite du vieillissement de la population : « En raison du vieillissement de la population, le nombre de naissances continuerait de baisser tandis que celui des décès augmenterait. Néanmoins, des arrivées potentielles d'habitants plus nombreuses que les départs permettraient de limiter la baisse démographique. »⁵
- Dans le détail, les diminutions les plus marquées concerneraient les populations jeunes⁶.

Projections de population par tranche d'âge en Bourgogne-Franche-Comté

	10 ans et moins	11-14 ans	15-17 ans	18-22 ans	23 ans et plus	Total
2018	340 951	136 100	104 187	150 826	2 075 740	2 807 804
2028	284 899	126 281	102 174	160 273	2 073 451	2 747 078
2038	270 962	104 792	84 084	144 082	2 073 593	2 677 513
2048	267 261	104 696	80 963	125 476	2 015 920	2 594 316
2058	244 293	102 435	80 939	127 163	1 952 394	2 507 224
2068	227 457	92 625	74 828	122 006	1 911 607	2 428 523
2070	226 458	91 035	73 243	119 597	1 905 516	2 415 849
Part en 2018	12%	5%	4%	5%	74%	100%
Part et 2070	9%	4%	3%	5%	79%	100%
Evol absolue 2018-2038	-69 989	-31 308	-20 103	-6 744	-2 147	-130 291
Evol relative 2018-2038	-21%	-23%	-19%	-4%	0%	-5%
Evol absolue 2018-2070	-114 493	-45 065	-30 944	-31 229	-170 224	-391 955
Evol relative 2018-2070	-34%	-33%	-30%	-21%	-8%	-14%

Source : Insee Omphale 2070, scénario central - traitement Emfor.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6677927>

³ Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année (source : INSEE).

⁴ « Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : il est impossible de prédire comment évolueront exactement les différentes composantes démographiques dans le futur. » (Source : INSEE).

⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6665832>

⁶ « Le scénario central décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent (hors pandémie de Covid-19) : un solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an à compter de 2021, une fécondité stable à partir de 2023 et des gains d'espérance de vie. » (Source : INSEE).

La tendance régionale se vérifierait dans l'ensemble des zones d'emploi de la région. Elle serait toutefois plus ou moins soutenue selon les territoires.⁷ Par exemple, pour la période 2018-2038, les plus fortes baisses de jeunes âgés de 11 à 14 ans concerneraient les zones d'emploi du Creusot-Montceau, de Cosne-Cours-sur-Loire, de Saint-Claude et de Nevers. Pour les 15-17 ans, ce sont les zones de Saint-Claude, de Nevers, du Charolais et d'Autun-Avallon qui afficheraient les diminutions les plus soutenues au cours de la même période. Enfin, pour les 18-22 ans, la baisse serait particulièrement marquée dans les zones de Beaune, de Belfort et d'Autun-Avallon.

Projections de population par tranche d'âge dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté

	11-14 ans					15-17 ans					18-22 ans				
	2018	2038	2070	Evol 2018-2038	Evol 2018-2070	2018	2038	2070	Evol 2018-2038	Evol 2018-2070	2018	2038	2070	Evol 2018-2038	Evol 2018-2070
ZE Autun-Avallon	3 820	2 818	2 481	-26%	-35%	3 199	2 246	1 986	-30%	-38%	3 384	3 059	2 570	-10%	-24%
ZE Auxerre	8 909	6 637	5 620	-26%	-37%	7 102	5 420	4 587	-24%	-35%	8 013	7 518	6 095	-6%	-24%
ZE Beaune	3 951	2 670	2 322	-32%	-41%	3 008	2 163	1 895	-28%	-37%	3 300	2 841	2 370	-14%	-28%
ZE Belfort	9 689	6 646	4 887	-31%	-50%	7 467	5 746	4 119	-23%	-45%	10 667	9 213	6 347	-14%	-40%
ZE Besançon	15 474	12 946	11 629	-16%	-25%	12 096	10 144	9 345	-16%	-23%	25 405	23 808	20 442	-6%	-20%
ZE Chalon-sur-Saône	8 087	6 572	5 781	-19%	-29%	6 134	5 203	4 563	-16%	-26%	7 292	7 293	6 121	0%	-16%
ZE Charolais	3 934	2 770	2 527	-30%	-36%	3 100	2 171	1 982	-30%	-36%	2 967	2 881	2 472	-3%	-17%
ZE Châtillon-Montbard	2 655	2 090	1 855	-21%	-30%	2 197	1 727	1 544	-21%	-30%	2 414	2 299	1 922	-5%	-20%
ZE Cosne-Cours-sur-Loire	2 059	1 323	1 144	-36%	-44%	1 606	1 173	995	-27%	-38%	1 601	1 538	1 215	-4%	-24%
ZE Creusot-Montceau	4 442	2 852	2 288	-36%	-48%	3 343	2 473	1 935	-26%	-42%	4 513	4 267	3 253	-5%	-28%
ZE Dijon	18 475	15 658	14 291	-15%	-23%	13 936	11 950	11 180	-14%	-20%	34 104	31 859	27 864	-7%	-18%
ZE Dole	4 289	3 295	2 862	-23%	-33%	3 217	2 647	2 322	-18%	-28%	3 865	3 762	3 176	-3%	-18%
ZE Lons-le-Saunier	7 516	5 859	5 141	-22%	-32%	6 050	4 740	4 165	-22%	-31%	6 634	6 621	5 541	0%	-16%
ZE Mâcon	5 887	4 929	4 549	-16%	-23%	4 379	4 050	3 722	-8%	-15%	5 466	5 963	5 218	9%	-5%
ZE Montbéliard	8 756	6 489	5 368	-26%	-39%	6 320	5 286	4 347	-16%	-31%	7 823	7 720	5 918	-1%	-24%
ZE Nevers	6 344	4 201	3 618	-34%	-43%	4 943	3 429	2 967	-31%	-40%	6 279	5 819	4 800	-7%	-24%
ZE Pontarlier	6 530	5 985	5 220	-8%	-20%	4 723	4 692	4 035	-1%	-15%	4 957	5 739	4 616	16%	-7%
ZE Saint-Claude	2 721	1 774	1 526	-35%	-44%	2 154	1 429	1 215	-34%	-44%	2 157	1 995	1 583	-8%	-27%
ZE Sens	6 169	4 894	4 392	-21%	-29%	4 351	3 906	3 498	-10%	-20%	4 582	4 907	4 224	7%	-8%
ZE Vesoul	6 395	4 414	3 629	-31%	-43%	4 862	3 525	2 923	-27%	-40%	5 407	5 048	3 974	-7%	-27%
BFC	136 100	104 792	91 035	-23%	-33%	104 187	84 084	73 243	-19%	-30%	150 826	144 082	119 597	-4%	-21%

Source : Insee Omphale 2070, scénario central - traitement Emlor.

⁷ Les zones d'emploi d'Autun et d'Avallon ont été fusionnées pour atteindre le seuil de population permettant de réaliser des projections de population.

Plus de 100 000 élèves dans les lycées de la région en septembre 2021

À la rentrée de septembre 2021, les établissements scolaires de la région (lycées de l'Éducation nationale, lycées privés sous contrat et lycées agricoles) accueillent 100 445 jeunes dont 33 674 en dernière année de cursus.

Plus de **85 % des élèves suivent une formation de niveau Bac**, 9 % sont en BTS et 5 % en CAP.

La **voie générale concentre 50 % des élèves** contre 30 % pour la voie professionnelle et 20 % pour la voie technologique (Bac, BTS et Licence).

Les effectifs ont diminué de 1,3 % en un an, soit une perte de 1 349 élèves. La baisse est particulièrement marquée pour les BTS avec 625 jeunes de moins.

C'est pour la voie professionnelle que la baisse d'effectifs est la plus forte avec 781 jeunes de moins en un an. La voie technologique perd pour sa part 376 jeunes en lien direct avec la baisse en BTS et en dépit d'une progression des effectifs en Bac technologique.

Répartition des élèves par niveau de formation à la rentrée 2021 en BFC

Niveau	Voie	Effectif	dont dernière année	Évolution effectif 2021/2020	en %
CAP	Professionnelle	4 803	2 027	-115	-2,3 %
Bac	Générale	49 973	13 965	-192	-0,4 %
	Professionnelle	24 565	7 785	-661	-2,6 %
	Technologique	11 193	5 399	+314	+2,9 %
	Ensemble	85 731	27 149	-539	-0,6 %
BTS	Technologique	8 759	4 099	-625	-6,7 %
Licence, licence pro, BUT	Professionnelle	578	213	-6	-1,0 %
	Technologique	527	163	-65	-11,0 %
	Ensemble	1 105	376	-71	-6,0 %
Master	Professionnelle	47	23	1	+2,2 %
Total	Professionnelle	29 993	10 048	-781	-2,5 %
	Générale	49 973	13 965	-192	-0,4 %
	Technologique	20 479	9 661	-376	-1,8 %
	Ensemble	100 445	33 674	-1349	-1,3 %

Source : BCP, DRAAF- traitement Emfor

Plus de 92 000 élèves dans les lycées de l'Éducation nationale

Concernant le champ des lycées publics et privés sous contrat avec l'Éducation nationale, **92 127 jeunes sont recensés à la rentrée 2021**. Près de 31 000 jeunes sont en année terminale de formation.

Les **effectifs ont diminué de 1,3 % en un an** avec la perte d'environ 1 200 jeunes. Cette diminution est en volume principalement **imputable aux BAC professionnels avec -567 élèves** (soit -2,7 % en un an) **et aux BTS avec -569 étudiants** (-7,1 %).

Compte tenu de l'importance du champ Éducation nationale dans l'ensemble de la voie scolaire, la répartition par niveau de formation est quasi identique à celle décrite sur l'exhaustivité du champ Éducation nationale et agriculture (voir paragraphe précédent).

Répartition des élèves en année terminale à la rentrée 2021 selon la spécialité du diplôme préparé, en BFC

Spécialité de formation	Part
Formations générales	45 %
Echanges et gestion	16 %
Services aux personnes	11 %
Mécanique, électricité, électronique	9 %
Spécialités pluri-technologiques de la production	6 %
Transformations	3 %
Génie civil construction, bois	3 %
Spécialités plurivalentes des services	2 %

Source : BCP, DRAAF- traitement Emfor

La ventilation des élèves selon la spécialité du diplôme préparé montre la **prédominance des formations générales qui concentrent 45 % des jeunes**.

Les spécialités de formation Échanges et gestion, Services aux personnes et Mécanique, électricité, électronique rassemblent respectivement 16 %, 11 % et 9 % des élèves.

Rentrée 2022 et perspectives 2023 : baisse du nombre d'élèves dans le 1^{er} et le 2nd degré en formation initiale⁸

Académie de Besançon⁹

Des effectifs en baisse dans le 1^{er} degré

À la rentrée 2022, 105 701 élèves sont recensés dans l'académie de Besançon dans le 1^{er} degré. Leur nombre diminue de 1,8 % en un an et de 6 % en 3 ans (soit respectivement 1 895 et 6 712 élèves de moins).

Les prévisions 2023 sont également orientées à la baisse : -1,9 % par rapport à la rentrée 2022, soit 2 018 élèves de moins. Cette diminution se vérifie dans l'ensemble des départements de l'académie.

Effectifs dans le 1^{er} degré et évolution dans l'académie de Besançon

	Effectif rentrée 2022	Evol brute 2021/2022	Evol % 2021/2022	Evol brute 2022/Prév. 2023	Evol % 2022/Prév. 2023
Total	105 701	-1 895	-1,8 %	-2 018	-1,9 %

Source : Académie de Besançon – SEEM - traitement Emfor

Des effectifs également en baisse dans le 2nd degré

À la rentrée 2022, 98 112 élèves sont dénombrés dans l'académie de Besançon dans le 2nd degré. Comme dans le 1^{er} degré, l'évolution est négative. La baisse est toutefois moins soutenue dans le 2nd degré : -1,1 % en un an et -2,4 % en 3 ans (soit respectivement 1 095 et 2 454 élèves de moins). Tous les cycles sont concernés par la diminution notamment le post-Bac et les lycées professionnels.

Effectifs dans le 2nd degré et évolution dans l'académie de Besançon

Cycles (public et privé sous contrat)	Effectif rentrée 2022	Evol brute 2021/2022	Evol % 2021/2022	Evol brute 2022/Prév. 2023	Evol % 2022/Prév. 2023
Total	98 112	-1 095	-1,1 %	-971	-1,0 %
Collèges	57 237	-474	-0,8 %	-637	-1,1 %
Lycées professionnels	11 402	-183	-1,6 %	-59	-0,5 %
Lycées GT	25 289	-112	-0,4 %	-297	-1,2 %
Post-Bac	4 184	-326	-7,2 %	+22	+0,5 %

Source : Académie de Besançon – SEEM - traitement Emfor

La baisse des effectifs est constatée dans tous les départements de l'académie. Le Jura affiche la plus forte diminution (-2,4 % entre les rentrées 2021 et 2022) devant la Haute-Saône (-1,3 %). Le Doubs et le Territoire de Belfort résistent mieux (respectivement -0,6 % et -0,5 %).

Les prévisions pour la rentrée 2023 sont dans la continuité des années précédentes avec une baisse de 1 % par rapport à la rentrée 2022, soit 971 élèves de moins. Seuls les effectifs post-Bac sont en

⁸ Champ : Éducation nationale

⁹ Académie de Besançon – SEEM : Services études, expertise, modernisation. Public et privé sous contrat.

légère progression. La baisse est généralisée à l'ensemble des départements de l'académie (entre -0,8 % dans le Territoire de Belfort et -1,3 % en Haute-Saône).

Académie de Dijon¹⁰

Des effectifs en baisse dans le 1^{er} degré

À la rentrée 2022, 135 232 élèves sont comptabilisés dans l'académie de Dijon dans le 1^{er} degré. Leur nombre diminue de 1,3 % en un an, soit 1 742 élèves de moins. Cette diminution se vérifie dans l'ensemble des départements de l'académie en particulier dans la Nièvre (-1,9 %).

Effectifs dans le 1^{er} degré et évolution dans l'académie de Dijon

	Effectif rentrée 2022	Evol brute 2021/2022	Evol % 2021/2022
Total	135 232	-1 742	-1,3 %

Source : Rectorat de Dijon – Service statistique académique - traitement Emfor

Des effectifs également en baisse dans le 2nd degré

À la rentrée 2022, 125 723 élèves sont recensés dans l'académie de Dijon dans le 2nd degré. Comme dans le 1^{er} degré, l'évolution est négative : -1,3 % en un an, soit 1 695 élèves de moins. Tous les cycles sont concernés par la diminution notamment le post-Bac et le 2nd cycle professionnel.

Effectifs dans le 2nd degré et évolution dans l'académie de Dijon

Cycles (public et privé sous contrat)	Effectif rentrée 2022	Evol brute 2021/2022	Evol % 2021/2022
Total	125 723	-1 695	-1,3 %
dont :			
1 ^{er} cycle	73 021	-500	-0,7 %
2 nd cycle professionnel	12 577	-302	-2,3 %
2 nd cycle GT	33 640	-307	-0,9 %
Post-Bac	5 959	-629	-9,5 %

Source : Rectorat de Dijon – Service statistique académique - traitement Emfor

L'ensemble des départements de l'académie est concerné par la baisse du nombre d'élèves (de -1,1 % en Saône-et-Loire à -1,5 % dans l'Yonne).

Les lycées agricoles accueillent plus de 8 300 élèves à la rentrée 2021

Sur le champ de l'enseignement agricole, **8 318 élèves sont recensés dans les établissements agricoles** à la rentrée de septembre 2021. Plus de 2 800 sont en année terminale de leur cursus de formation.

Les effectifs s'érodent faiblement en un an avec une perte de 115 jeunes. Cette baisse est surtout imputable à la voie professionnelle qui perd 120 jeunes tandis que la voie générale progresse légèrement.

En termes de niveau de formation, **75 % des jeunes sont en formation de niveau Bac** et 16 % en BTS.

¹⁰ Rectorat de Dijon – Service statistique académique. Public et privé sous contrat.

Répartition des élèves des établissements agricoles, par niveau de formation, à la rentrée 2021 en BFC

Niveau	Voie	Effectif	dont dernière année	Évolution effectif 2021/2020	en %
CAP	Professionnelle	719	312	-26	-3,5 %
Bac	Générale	1 032	171	74	+7,7 %
	Professionnelle	4 424	1 264	-94	-2,1 %
	Technologique	781	393	-13	-1,6 %
	Ensemble	6 237	1 828	-33	-0,5 %
BTS	Technologique	1 362	663	-56	-3,9 %
Total	Professionnelle	5 143	1 576	-120	-2,3 %
	Générale	1 032	171	74	+7,7 %
	Technologique	2 143	1 056	-69	-3,1 %
	Ensemble	8 318	2 803	-115	-1,4 %

Source : DRAAF- traitement Emfor

La ventilation des effectifs des lycées agricoles par spécialité de formation montre logiquement une prédominance de la spécialité Agriculture, pêche, forêts, espaces verts avec 56 % des effectifs en année terminale. Les spécialités de formation Services aux personnes et Transformations concentrent respectivement 25 % et 10 % des jeunes en année terminale.

Répartition des élèves en année terminale à la rentrée 2021 selon la spécialité du diplôme préparé, en BFC

Spécialité de formation	Part
Agriculture, pêche, forêts, espaces verts	56 %
Services aux personnes	25 %
Transformations	10 %
Formations générales	6 %
Spécialités plurivalentes des services	1 %
Autres	2 %

Source : DRAAF- traitement Emfor

En savoir plus :

[Atlas formation initiale en Bourgogne-Franche-Comté | Tableau Public](#)¹¹

¹¹ Des informations plus fines, par zone d'emploi et par établissement de formation, sont disponibles dans les Atlas de la formation initiale.

En BFC, 43 % des lycéens sortant de formation professionnelle sont en emploi 6 mois après et ce taux s'élève à 49 % au bout d'un an¹²

Des taux d'emploi qui progressent avec le niveau de la formation et qui sont supérieurs en région à ceux du plan national

Plus le niveau du diplôme préparé est élevé, plus le taux d'emploi progresse, dans tous les domaines de spécialités. Ainsi, à 6 mois, 56 % des jeunes sortis de BTS sont en emploi contre 26 % de ceux issus d'un CAP. A 12 mois, l'écart reste de même dimension : 61 % des jeunes sortis de BTS sont en emploi contre 32 % pour ceux ayant préparé un CAP. En outre, quel que soit le niveau du diplôme préparé, **les taux d'emploi sont plus élevés en région BFC qu'au niveau national** : 6 mois après leur sortie de formation, 43 % des jeunes sont en emploi contre 39 % au plan national. L'écart se resserre à 12 mois mais reste en faveur de la région BFC (49 % contre 47 %).

6 mois après leur sortie de formation, environ **un tiers des sortants en emploi sont en CDI et environ un tiers en CDD**. Les autres sont en intérim ou dans d'autres formes de contrats. Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la part de CDI est importante. En région BFC, la part de CDI est plus faible qu'au niveau national, à l'inverse de l'intérim. Le poids important de l'industrie en région pourrait être un facteur d'explication.

Le domaine de spécialité de formation a également une influence sur le taux d'emploi.

Ainsi, à 6 mois et pour le niveau CAP, 37 % des jeunes issus d'un CAP du domaine Génie civil, construction et bois sont en emploi contre 29 % pour ceux issus d'une formation du domaine Mécanique, électricité, électronique et 27 % pour ceux issus du domaine de spécialité Transformations comprenant notamment la métallurgie, la plasturgie et l'agroalimentaire.

Au niveau Bac Professionnel, 55 % des jeunes issus du domaine de spécialité Génie civil, construction et bois sont en emploi contre 42 % de ceux issus du domaine Transformations.

Enfin, au niveau BTS, le taux d'emploi à 6 mois le plus élevé concerne toujours les jeunes issus du domaine Génie civil, construction et bois avec 72 %. Ce taux d'emploi chute à 52 % pour les jeunes issus des formations du domaine Mécanique, électricité et électronique.

En savoir plus :

- [InserJeunes, l'insertion des lycéens professionnels de la région Bfc - Emfor BFC \(emfor-bfc.org\)](https://emfor-bfc.org/)
- [La note sur l'insertion professionnelle des jeunes issus des lycées professionnels de l'académie de Besançon](#)
- [La note sur l'insertion professionnelle des jeunes issus des lycées professionnels de l'académie de Dijon](#)

¹² InserJeunes succède aux enquêtes "Insertion dans la vie active" (Iva) et "Insertion professionnelle des apprentis" (Ipa). C'est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives sur la scolarité et l'emploi salarié. Pour des raisons de volumétrie, les données regroupent deux générations d'élèves (hors mentions complémentaires) : ceux sortant d'études en juillet 2019 et en juillet 2020. Leur insertion est mesurée 6 mois et 12 mois après leur sortie de formation. Les poursuites d'études ne sont pas prises en compte.

L'apprentissage

Plus de 30 000 apprentis en région

Au 31 décembre 2021, la région Bourgogne-Franche-Comté recense 30 330 apprentis dans les CFA et organismes de formation par apprentissage de la région.

Plus de 17 300 sont en année terminale de leur cursus de formation, soit 4 300 de plus qu'un an auparavant.

Les apprentis en formation de niveau CAP demeurent proportionnellement les plus nombreux avec un tiers des effectifs. Suivent les apprentis en formation de niveau Bac (25 %) et ceux en formation de niveau BTS (23 %).

En un an, la part des apprentis de niveau CAP diminue de 5 points au bénéfice des apprentis de niveau BTS (+2 points) et de niveaux Licence-BUT et Master : progression d'un point chacun.

Fin 2021, les formations du supérieur concentrent 41 % des apprentis contre 36 % un an avant.

Concernant l'année terminale du cursus de formation, 46 % des apprentis relèvent de l'enseignement supérieur, contre 39 % fin 2020.

Répartition des apprentis par niveau de formation au 31 décembre 2021 en BFC

Niveau	Effectif	dont année terminale
CAP	9 986	5 271
Bac	7 662	4 043
BTS	6 978	3 819
Licence, licence Pro, BUT	2 831	2 514
Master	2 873	1 675
Ensemble	30 330	17 322

Source : BCP, SIFA, Universités - traitement Emfor

Le nombre d'apprentis progresse de près de 26 % en un an et ce, pour tous les niveaux de formation. Néanmoins, ce sont principalement les effectifs d'apprentis préparant un diplôme de niveau Bac +2 qui progressent le plus : +2 000 apprentis, soit 40 % d'augmentation.

Les effectifs augmentent également fortement pour les apprentis suivant une formation de niveau Bac et Licence : respectivement +1 338 apprentis et +1 027 apprentis.

En proportion, ce sont les apprentis en cursus de niveau Licence/BUT et de Master qui évoluent le plus favorablement : respectivement +57 % et +50 %.

45 % des apprentis suivent une formation du domaine Échanges et gestion ou Services aux personnes

Les apprentis sont fortement concentrés dans deux principaux domaines de formation.

Le domaine Échanges et gestion concentre 28 % des apprentis. Ce domaine comprend notamment les spécialités de formation Commerce-vente, Transport-manutention, Comptabilité-gestion et Ressources humaines-gestion du personnel et de l'emploi.

Les formations du domaine Services aux personnes intéressent 17 % des apprentis. Ce domaine intègre notamment les spécialités Santé, Travail social, Enseignement-formation, Animation sportive-culturelle et de loisirs et Coiffure-esthétique.

Le domaine Transformations concentre, quant à lui, 14 % des apprentis avec des formations relevant notamment des spécialités Agroalimentaire-alimentation-cuisine, Transformations chimiques dont industrie pharmaceutique, Métallurgie, Plasturgie ou encore Energie-génie climatique.

Répartition des apprentis en année terminale selon la spécialité du diplôme préparé au 31 décembre 2021 en BFC

Spécialité de formation	Part
Échanges et gestion	28 %
Services aux personnes	17 %
Transformations	14 %
Mécanique, électricité, électronique	12 %
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	10 %
Génie civil, construction	9 %
Communication et information	5 %
Autres spécialités	5 %

Source : BCP, SIFA, Universités - traitement Emfor

En un an, la répartition des apprentis selon le domaine de formation a relativement évolué. Le domaine Échanges et gestion a progressé de 7 points au détriment des domaines plus industriels tels que Transformations (-4 points) et Mécanique, électricité, électronique (-2 points).

Essor de l'apprentissage via la loi du 5 septembre 2018

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a donné une place prépondérante à l'apprentissage et en transforme les modalités pour renforcer l'attractivité de cette voie de formation comme une voie de passion, d'excellence et d'avenir, pour les jeunes, leurs familles et les entreprises.

L'apprentissage est ainsi :

- **favorisé** par la libéralisation du marché à l'ensemble des organismes de formation qui souhaitent dispenser des actions de formation par apprentissage et pour lesquelles un niveau de financement pour chaque contrat sera assuré,
- **revalorisé** avec une augmentation des salaires des apprentis, une aide financière pour les apprentis majeurs qui souhaitent passer le permis de conduire B et la création d'une aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés qui signent un contrat d'apprentissage avec un jeune qui prépare un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent au plus au Baccalauréat,
- **élargi** car l'apprentissage est désormais ouvert jusqu'à l'âge de 29 ans révolus, avec la possibilité d'entrer en formation tout au long de l'année et avec une durée de formation adaptée au niveau de l'apprenti.

La loi a ouvert le champ des CFA en permettant à tout dispensateur de formation déclaré, de mettre en œuvre des actions d'apprentissage.

France compétences joue un rôle de financeur et de régulateur par :

- la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage,
- le financement des Régions pour soutenir les CFA et le développement économique territorial,
- le financement des OPCO pour la promotion de l'alternance.

Dans le détail, la loi permet aux entreprises de développer l'apprentissage et lève des freins, à travers :

- une aide unique aux entreprises de moins de 250 salariés pour plus de lisibilité,
- la possibilité pour l'entreprise d'ouvrir un CFA,
- la mise en place d'un collecteur unique (URSSAF),
- la possibilité d'entrer en apprentissage tout au long de l'année,
- une durée de contrat qui tient compte des acquis de l'apprenti,
- la co-construction par l'État et les branches professionnelles du contenu des diplômes,
- l'ouverture de places supplémentaires, pour permettre à plus de jeunes de se former, jusqu'à 30 ans, y compris après une première expérience professionnelle,
- le renforcement de l'attractivité de l'apprentissage par des aides au permis de conduire, une augmentation de rémunération pour les apprentis de moins de 20 ans en CAP ou en BAC pro,
- la facilitation de passerelles entre apprentissage et statut scolaire ou étudiant,
- la possibilité de partir en « Erasmus pro » en Europe depuis la rentrée 2022,
- la possibilité d'entrer tout au long de l'année en apprentissage et de faire valoir ses acquis pour raccourcir la durée de la formation ou, au contraire, en cas de difficulté, l'augmenter avec une « prépa apprentissage », financée par le Plan d'investissement dans les compétences.

Sources : France Compétences et Ministère du travail

L'enseignement supérieur

Une progression des effectifs moins marquée en région qu'au plan national

En 2021, 2,97 millions d'étudiants (y compris apprentis en BTS) se sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France. En augmentation depuis 2008 et après une forte croissance liée à la démographie en 2018, puis un taux de réussite exceptionnel au baccalauréat en 2020, cet effectif progresse de nouveau fortement (+2,5 % entre 2020 et 2021). La hausse d'effectif est particulièrement prononcée dans les écoles de commerce et en formations d'ingénieurs. L'enseignement privé accueille 24,8 % des étudiants, soit 1,7 point de plus qu'en 2020.

Répartition des effectifs selon les principales filières de l'enseignement supérieur en 2021 et évolution par rapport à 2020¹³

Académies	Besançon	Dijon	Bourgogne- Franche- Comté	France métropolitaine	France métro. + DROM
Diplômes LMD	14 670	18 223	32 893	1 165 656	1 192 047
Formations d'ingénieurs (1)	2 864	2 250	5 114	175 759	175 955
Préparation DUT ou BUT	2 287	2 691	4 978	113 769	115 056
Autres diplômes universitaires (dont santé) (2)	5 751	8 082	13 833	399 820	406 732
STS et assimilés (scolaires)	4 120	5 409	9 529	241 175	252 041
STS (apprentis)	2 739	3 068	5 807	153 411	156 824
CPGE + Préparations intégrées	1 420	2 232	3 652	101 693	103 426
Écoles de commerce, gestion et comptabilité à diplôme visé (hors STS)	714	2 539	3 253	238 719	239 146
Écoles paramédicales et sociales	2 486	3 176	5 662	138 560	141 663
Autres (3)	537	1 770	2 307	184 966	186 046
Total	37 588	49 440	87 028	2 913 528	2 968 936
Évolution 2020/2021 (%)	-0,6	+0,7	+0,2	+2,6	+2,5

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture – Traitement Emfor

En Bourgogne-Franche-Comté, 87 028 étudiants sont comptabilisés à la rentrée 2021, soit 2,9 % des effectifs enregistrés pour la France entière.

Le nombre d'étudiants progresse également en région mais de façon moins marquée qu'en France (+0,2 % contre +2,5 %).

En outre, la baisse des effectifs en primaire, collèges et lycées pourrait inverser cette tendance dans les prochaines années (Cf. encadré p.3).

En savoir plus :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/nouvelle-hausse-sensible-des-effectifs-inscrits-dans-l-enseignement-superieur-en-2021-2022-86440>

¹³ (1) Ensemble des formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(2) Diplômes hors LMD, ingénieurs et DUT préparés dans les universités, les grands établissements et les établissements privés d'enseignement universitaire.

(3) Ecoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses.

Des taux d'insertion légèrement inférieurs en BFC qu'au niveau national pour les diplômés de Licence professionnelle et identiques à la moyenne nationale pour les diplômés de Master 2

Insertion des diplômés en 2018 d'un DUT de l'Université de Bourgogne (hors poursuite ou reprise d'études)

Au 1er décembre 2020, soit 30 mois après l'obtention du DUT, sur 97 répondants, 87 % des diplômés sont en emploi (84 individus). Les femmes sont davantage en emploi que les hommes (respectivement 88 % et 85 %). 85 % des diplômés d'un DUT du secteur secondaire sont en emploi et 88 % des diplômés d'un DUT du secteur tertiaire.

Le taux d'insertion¹⁴ est de 88 %, taux légèrement plus faible qu'au niveau national (89 %) et en baisse sur un an (93 % pour 2017). Il diffère selon le DUT (respectivement 92 % pour le tertiaire et 85 % pour le secondaire) et les femmes s'insèrent mieux que les hommes (respectivement 90 % pour 87 %).

Concernant les personnes en emploi, 74 % des répondants en emploi occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, indépendant), contre 79 % au niveau national. 38 % des répondants déclarent occuper une profession intermédiaire contre 52 % au niveau national. 27 % déclarent être employés, 19 % cadres et 6 % manœuvres ou ouvriers. Par ailleurs, 74 % des répondants occupent un emploi à temps plein, contre 94 % au niveau national. Les emplois occupés se situent principalement en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes (respectivement 58 % et 13 %).

Insertion des diplômés en 2018 d'une Licence professionnelle de l'Université de Bourgogne (hors poursuite ou reprise d'études)

Au 1er décembre 2020, soit 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le taux d'insertion est de 89 %, légèrement inférieur au niveau national (92 %) et en légère baisse sur un an (90 % pour 2017). Il est de 90 % pour les hommes et de 87 % pour les femmes.

Concernant les personnes en emploi, 74 % des répondants en emploi occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, indépendant), contre 85 % au niveau national. 58 % des répondants déclarent occuper une profession intermédiaire contre 63 % au niveau national. 19 % déclarent être cadres, 15 % employés et 1 % manœuvres ou ouvriers. Par ailleurs, 92 % des répondants occupent un emploi à temps plein, contre 97 % au niveau national. Les emplois occupés se situent principalement en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes (respectivement 50 % et 14 %).

Insertion des diplômés en 2018 d'une Licence professionnelle de l'Université de Franche-Comté (hors poursuite ou reprise d'études)

Au 1er décembre 2020, soit 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le taux d'insertion est de 88 %, inférieur au niveau national (92 %) et en légère baisse sur un an (90 % pour 2017).

Concernant les personnes en emploi, 71 % des répondants en emploi occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, indépendant), contre 85 % au niveau national. 74 % des répondants déclarent occuper une profession intermédiaire ou de cadres. Par ailleurs, 95 % des

¹⁴ Le taux d'insertion = [Population en emploi / (Population en emploi + Population en recherche d'emploi) × 100]. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études.

répondants occupent un emploi à temps plein, contre 97 % au niveau national. Pour plus de 80 % des diplômés en emploi, leur travail est en adéquation avec leur domaine de formation et près de 70 % d'entre eux considèrent que leur travail est en adéquation avec leur niveau de formation.

Insertion des diplômés en 2019 d'un Master 2 de l'Université de Bourgogne (hors poursuite ou reprise d'études)

Au 1^{er} décembre 2021, soit 30 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'insertion est de 92 %, identique au niveau national et en hausse sur un an (90 % pour 2018). Il est de 91 % pour les hommes et de 93 % pour les femmes. Par ailleurs les taux d'insertion diffèrent selon le domaine de formation : 96 % en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), 94 % en DEG (Droit, Economie, Gestion) et ALL (Arts, Lettres, Langues), 90 % en STS (Sciences, Technologies, Santé) et 88 % en SHS (Sciences Humaines et Sociales).

Concernant les personnes en emploi, 75 % des répondants en emploi occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, indépendant), contre 77 % au niveau national et en baisse par rapport à la promotion précédente (77 %). 70 % des emplois sont des postes d'ingénieurs, cadres ou professions intellectuelles supérieures ou de catégorie A, 24 % occupent un poste de niveau intermédiaire et 6 % des répondants déclarent occuper un emploi de catégorie C ou de niveau employé ou ouvrier. Par ailleurs, 95 % des répondants occupent un emploi à temps plein. Les emplois occupés se situent principalement en Bourgogne-Franche-Comté et en Ile-de-France (respectivement 42 % et 17 %).

Insertion des diplômés en 2019 d'un Master 2 de l'Université de Franche-Comté (hors poursuite ou reprise d'études)

Au 1^{er} décembre 2021, soit 30 mois après l'obtention du Master 2, le taux d'insertion est de 92 %, identique au niveau national et en hausse sur un an (90 % pour 2018). Les taux d'insertion diffèrent selon le domaine de formation. Ils varient entre 85 % en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) et 95 % en STS (Sciences, Technologies, Santé).

Concernant les personnes en emploi, 69 % des répondants en emploi occupent un emploi stable à la date de l'enquête (CDI, fonctionnaire, indépendant), contre 85 % au niveau national. 86 % des répondants déclarent occuper une profession intermédiaire ou de cadres. Par ailleurs, 92 % des répondants occupent un emploi à temps plein, soit 5 points de moins qu'au niveau national. Pour près de 85 % des diplômés en emploi, leur travail est en adéquation avec leur domaine de formation et 79 % d'entre eux considèrent que leur travail est en adéquation avec leur niveau de formation.

En savoir plus :

Université de Bourgogne¹⁵ : <https://ode.u-bourgogne.fr/devenir-et-insertion/publi-insertion-professionnelle.html>

Université de Franche-Comté¹⁶ : https://www.univ-fcomte.fr/enquetes-et-etudes-sur-les-etudiants-et-les-formations#.Y6F_23bMKUm

¹⁵ Autres éléments disponibles : par IUT, par diplôme, analyse du premier emploi, insertion à 9 mois (Master 2) et 18 mois (LP et Master 2)

¹⁶ Autres éléments disponibles : analyse du premier emploi, insertion à 18 mois (LP et Master 2)

La formation professionnelle continue en Bourgogne-Franche-Comté

L'activité des organismes de formation à travers les bilans pédagogiques et financiers

Fin 2020, un peu plus de 3 000 organismes de formation sont déclarés en région Bfc. Plus de 96 % de ces organismes de formation sont privés et 3 % sont publics.

Sur la base des 2 789 bilans pédagogiques et financiers complétés par les organismes de formation, soit 92 % des OF déclarés, les principales informations sont les suivantes :

- 26 % des heures stagiaires sont effectuées par des personnes en recherche d'emploi, 26 % par des apprentis et 22 % par des salariés d'employeurs privé hors apprentis.
- Les demandeurs d'emploi représentent 50 % des stagiaires. Les apprentis pour leur part comptent pour 5 % des stagiaires.
- Les formations visant un diplôme, un titre ou un CQP enregistré au répertoire national des certifications professionnelles concentrent 62 % des heures stagiaires.
- Les formations de niveau Bac et celles de niveau BTS représentent chacune 24 % des heures stagiaires. Le niveau CAP en concentre 23 %.
- Parmi les 502 000 stagiaires ayant suivi une ou plusieurs actions de formation en 2020, 10 % des stagiaires ont suivi une formation relevant du domaine Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance. Le domaine Santé a concentré près de 7 % des stagiaires.

En savoir plus :

<https://www.decidata.fr/dashboard/category/42#>

La formation continue de demandeurs d'emploi

En synthèse

Au cours des quatre dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi entrés en formation a progressé. Le nombre de demandeurs d'emploi ayant accédé à une formation certifiante ou professionnalisante a fortement progressé entre 2018 et 2021. Près de la moitié des entrées en formation sont suivies par des demandeurs d'emploi ayant au mieux un niveau CAP.

57 % de ces demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur fin de formation. Plus de 3 demandeurs d'emploi sur 10 ayant eu un emploi ont signé un Cdi. Le taux d'accès à l'emploi est supérieur pour les sortants de formation qualifiante et atteint 62,5 % pour les sortants 2021. Le sexe, le domaine de formation ainsi que l'âge sont des facteurs qui influencent le retour à l'emploi.

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Une forte progression du nombre d'entrées au cours des 4 dernières années

En Bourgogne-Franche-Comté, la Région, l'État et les partenaires sociaux ont signé, fin 2018, un Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC). L'un de ses axes prioritaires est de garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Le volume d'entrées en formation n'a cessé de croître au cours des 4 dernières années, surtout entre 2020 et 2021. **Au cours de l'année 2021, Pôle emploi a recensé 50 180 entrées en formation quel que soit le type de financement. En 4 ans, le nombre d'entrées a progressé de 79 %.**

En 2021, les 3 principaux types de formation suivies sont :

- des formations certifiantes (49 %)
- des formations en amont de la qualification : préparation à la qualification, remobilisation, remise à niveau... (21 %)
- des formations professionnalisantes, de perfectionnement ou d'élargissement des compétences (19 %)

Ce sont également les formations certifiantes pour lesquelles le nombre d'entrées a le plus progressé : près de 70 % d'entrées en plus entre 2018 et 2021 pour les formations certifiantes contre une progression de 44 % pour les formations en amont de la qualification.

Avant de suivre une formation qualifiante, les publics qui en ont besoin, peuvent bénéficier d'une formation en amont de la qualification. Les dispositifs proposés ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

Les 3 sources de financement principales sont :

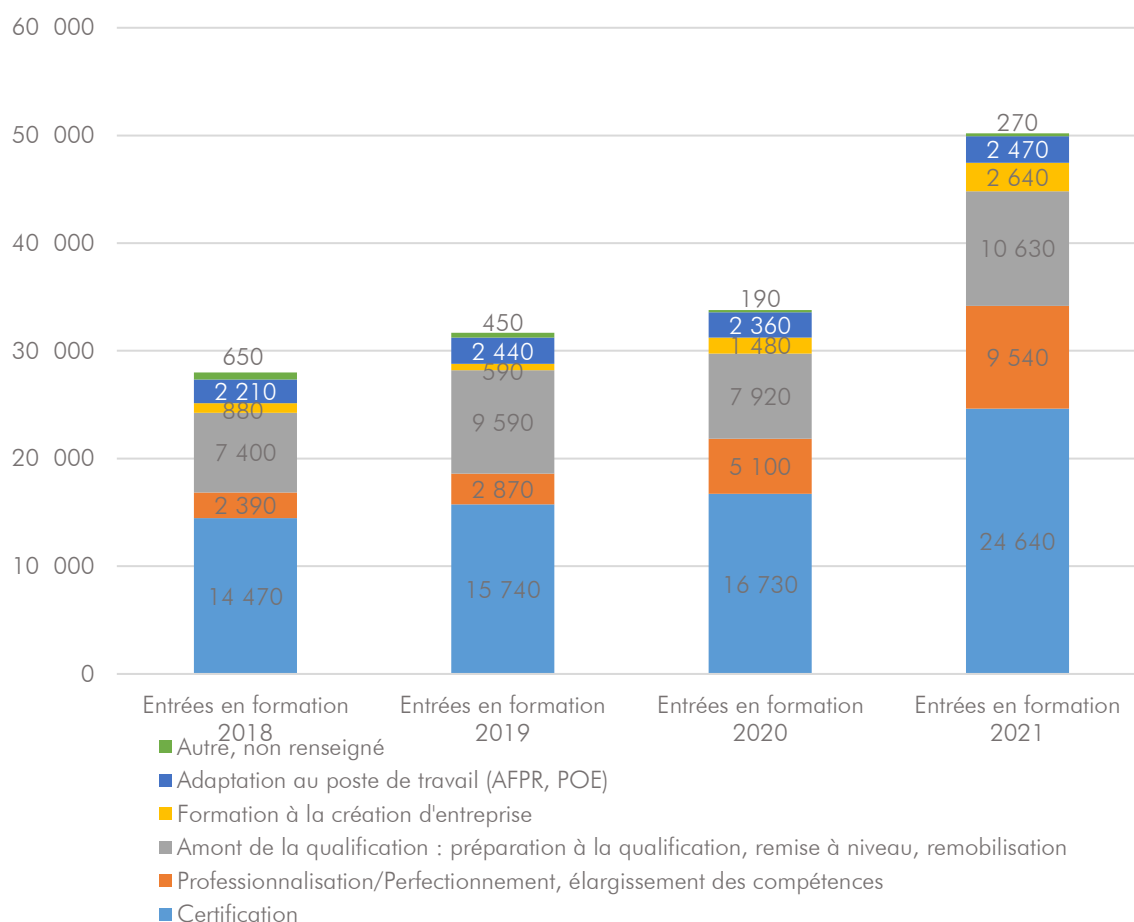
- le CPF (40 %)
- le Conseil régional (33 %)
- Pôle emploi (23 %)

Les entrées en formation financées par la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2022

Fin décembre 2022, 15 057 entrées en formation sont comptabilisées. Ce nombre a fortement progressé depuis 2018 (+43 %) mais une diminution de 11 % est enregistrée sur la dernière année.

La majorité des entrées en formation correspond à des formations qualifiantes (45 % des entrées) ou au Dispositif Amont de la Qualification (36 % des entrées).

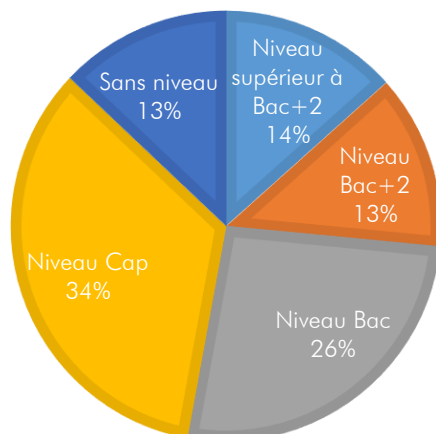
Évolution des entrées en formation par objectif de formation, de 2018 à 2021



Source : Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Données brutes - traitement Emfor

Près de la moitié des entrées en formation sont suivies par des demandeurs d'emploi ayant au mieux un niveau CAP

Répartition des entrées en formation en 2021, selon le niveau du plus haut diplôme obtenu par les demandeurs d'emploi



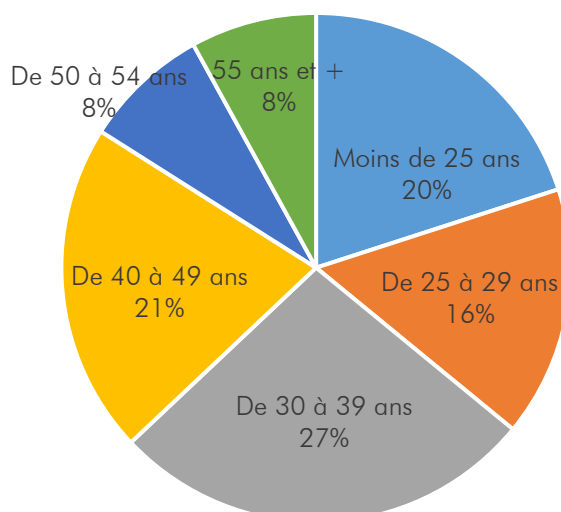
Source : Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Données brutes - traitement Emfor

Entre 2018 et 2021, les entrées en formation ont très fortement augmenté pour les demandeurs d'emploi ayant un niveau supérieur à BAC+2 avant d'intégrer leur formation (+129 %) et pour ceux n'ayant aucun diplôme (+108 %).

Un cinquième des entrants en formation a moins de 25 ans

L'accès à la formation des seniors reste limité : les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus représentent 16 % alors qu'ils sont 27% des demandeurs d'emploi de catégories ABC en BFC. L'accès à la formation semble plus complexe après 50 ans, malgré les dispositifs en place.

Répartition des entrées en formation par tranche d'âge en 2021



Source : Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Données brutes - traitement Emfor

4 grands domaines rassemblent plus de 6 entrées en formation sur 10 :

- Échanges et gestion (28 %)
- Services aux personnes (13 %)
- Information, communication (11 %)
- Fonction production (10 %)

Pour 4 domaines de formation¹⁷, les entrées en formation ont plus que doublé entre 2018 et 2021 :

- Information, communication (+156 %)
- Transformation (+125 %)
- Échanges et gestion (+106 %)
- Services à la collectivités (+104 %)

Répartition des entrées en formation par domaine de formation en 2021

Domaines de formation (regroupés en 14 grands formacodes)	Nombre d'entrées 2021	Part des entrées en 2021	Évol des entrées 2018-2021
Agriculture	640	2%	+2%
Arts	860	2%	+274%
Échange et gestion	11 130	28%	+106%
Électricité - électronique	820	2%	+71%
Fonction production	4 020	10%	+91%
Génie civil, construction, bois	890	2%	-7%
Information, communication	4 200	11%	+156%
Production mécanique	1 060	3%	-13%
Sciences	110	0%	+120%
Sciences humaines, économie, droit	390	1%	+255%
Services à la collectivité	2 630	7%	+104%
Services aux personnes	5 280	13%	+20%
Transformation	1 960	5%	+125%
Indéterminé	310	1%	-
Total	34 300	100%	+72%

Source : Pôle emploi, Fichier des entrées en formation, Données brutes - traitement Emfor

Champ : formations hors remobilisation, préparation à la qualification et remise à niveau (dont langues)

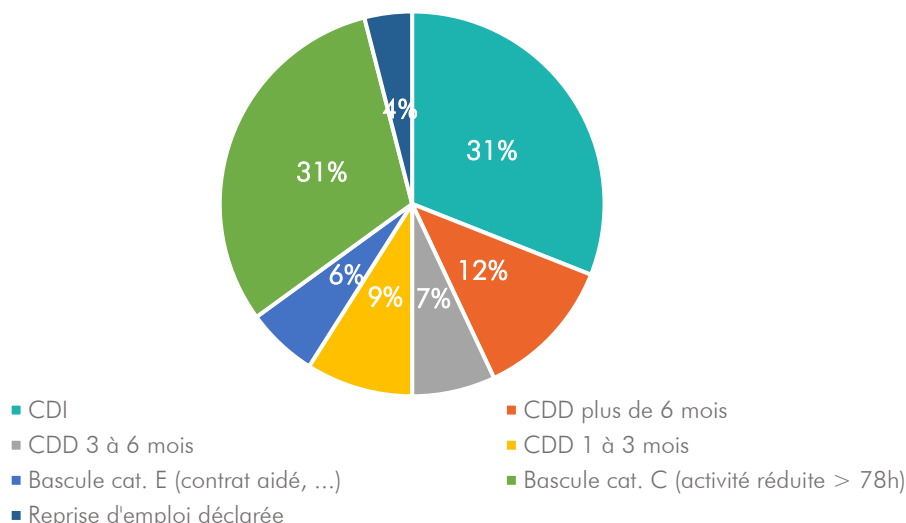
Accès à l'emploi des demandeurs d'emploi 6 mois après leur sortie de formation tous financeurs confondus

Plus d'un demandeur d'emploi sur 2 a eu au moins un emploi au cours des 6 mois suivant leur fin de formation

Entre janvier 2021 en décembre 2021, 44 500 demandeurs d'emploi ont terminé une formation qu'elle soit certifiante, professionnalisante ou en amont de la qualification. Six mois après la fin de la formation, **57 % de ces demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur fin de formation**. Parmi les 25 500 sortants ayant accédé à l'emploi, **plus de 3 sur 10 ont signé un CDI** et plus d'1 sur 10 un CDD de plus de 6 mois.

¹⁷ Parmi les formations dont le nombre d'entrées est significatif

Répartition des sortants ayant eu accès à l'emploi selon le contrat de travail



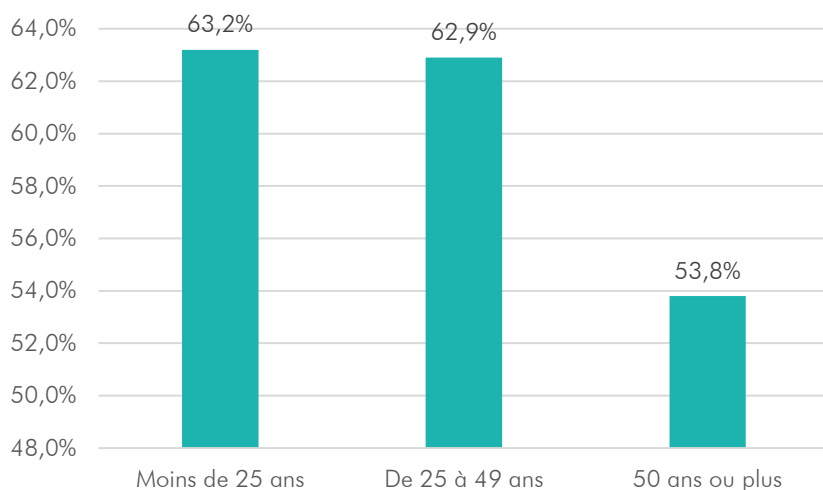
Source : Pôle emploi, L'accès à l'emploi des sortants de formation - Eclairages et synthèse - Octobre 2022

Les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation qualifiante s'insèrent davantage

Leur taux d'accès à l'emploi¹⁸ est de 62,5 %. Le taux diffère selon l'âge, le niveau de formation avant l'entrée en formation, le domaine de formation et le sexe. Ainsi, parmi les sortants de formation qualifiante (hors préparation à la qualification, remise à niveau ou remobilisation) :

- **Après 50 ans, le retour à l'emploi semble plus difficile** : leur taux d'accès à l'emploi est de 53,4 % contre 63 % pour les demandeurs d'emploi âgés de moins de 50 ans.
- Les hommes s'insèrent mieux que les femmes (62,8 % contre 60,3 %)
- Les demandeurs d'emploi de niveau BAC et BAC+2 s'insèrent mieux (respectivement 64,7 % et 63,8 % contre 54 % pour les niveaux inférieurs au CAP).

Taux d'accès à l'emploi selon les tranches d'âge



Source : Pôle emploi (Fichier historique, SISP) / Acoess-CCMSA (DPAE), sortants de janvier à décembre 2021, tous financeurs – traitement Emfor

Champs : Formations Certification, Professionnalisation et Adaptation au poste de travail (AFPR, POE), Perfectionnement, élargissement des compétences, Formation à la création d'entreprise et Autre, non renseigné

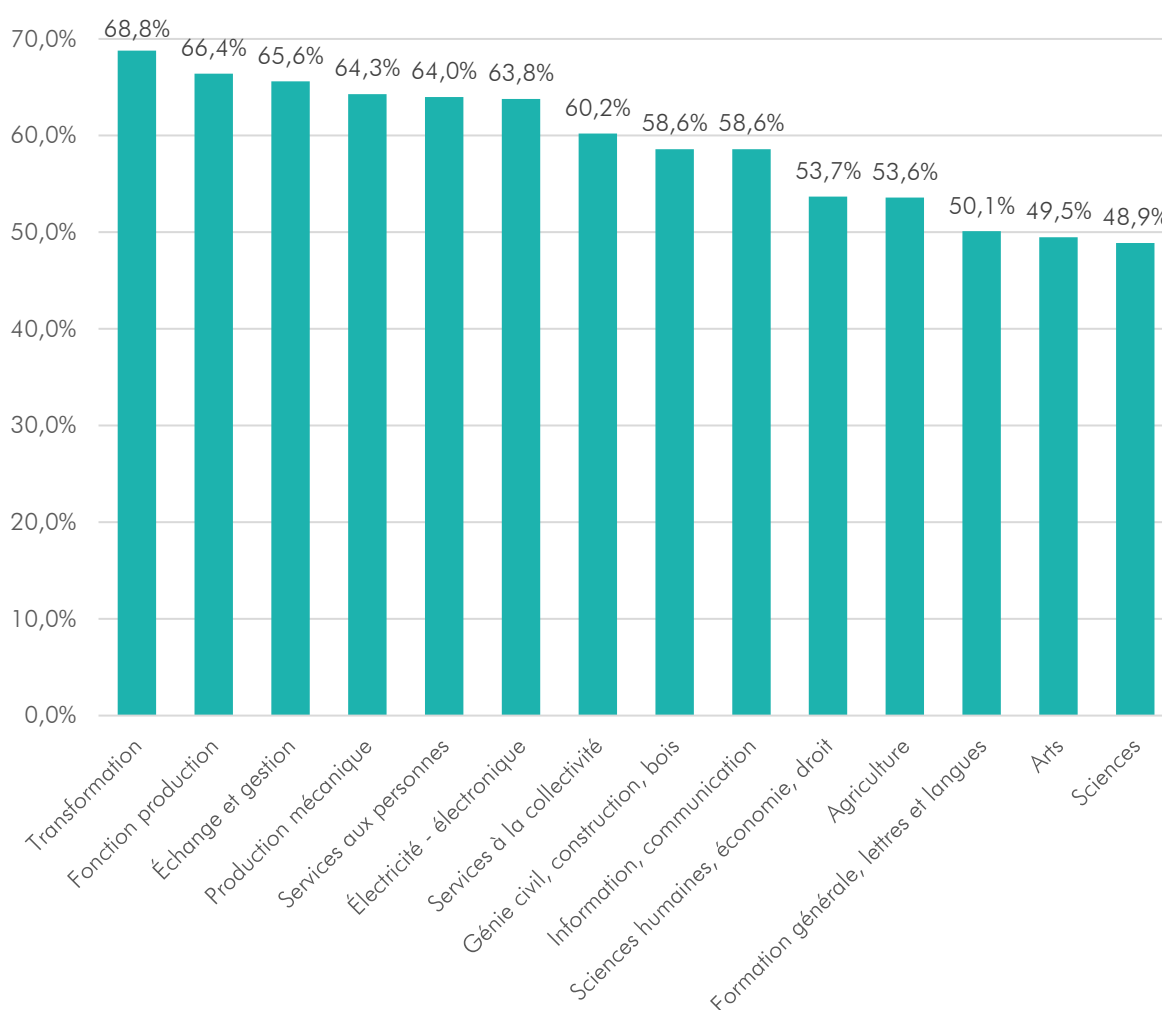
¹⁸ Nombre de demandeurs d'emploi ayant eu au moins un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi leur fin de formation / nombre de demandeurs d'emploi sortis de formation

De forts écarts de taux d'emploi sont également constatés en fonction du domaine de formation¹⁹ : le domaine Transformation comptabilise un taux d'accès à l'emploi supérieur de plus de 8 points aux domaines Information, communication ou encore Services à la collectivité.

Le top 3 des domaines de formation présentant les meilleurs taux d'emploi est le suivant :

- Transformation (68,8 %)
- Fonction production (66,4 %)
- Échanges et gestion (65,6 %)

Taux d'accès à l'emploi selon les domaines de formation



Source : Pôle emploi (Fichier historique, SISP) / Acoess-CCMSA (DPAE), sortants de janvier à décembre 2021, tous financeurs – traitement Emfor

Champs : Formations Certification, Professionnalisation et Adaptation au poste de travail (AFPR, POE), Perfectionnement, élargissement des compétences, Formation à la création d'entreprise et Autre, non renseigné

Le niveau de la formation suivie peut également impacter le retour à l'emploi mais il est absent des données disponibles.

¹⁹ Pôle emploi utilise les 14 grands domaines du Formacode®

Les sortants ayant suivi une formation qualifiante financée par le Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté réalise, chaque année, une enquête de suivi des demandeurs d'emploi ayant suivi une formation professionnelle qu'il a financé.

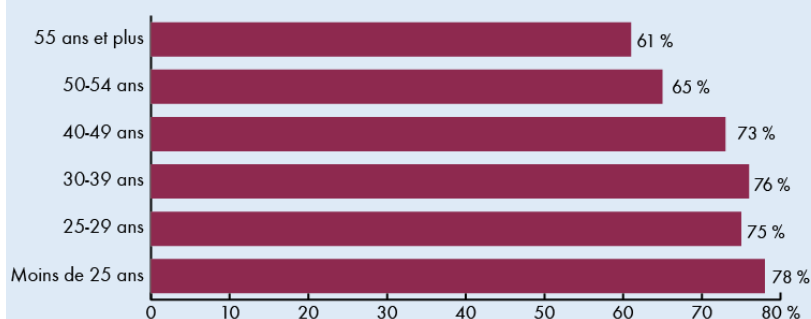
La population ciblée par l'enquête est composée de 18 292 demandeurs d'emploi sortis de formation au cours de l'année 2021. Ils ont été interrogés six mois après leur sortie de formation. Les données ne peuvent pas être comparables aux données relatives à l'insertion produites par Pôle emploi dans la mesure où la méthodologie, le public et le type de formation sont différents.

L'analyse de l'insertion des sortants se focalise sur ceux ayant suivi une formation qualifiante dont l'objectif principal est de favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Les formations en amont de la qualification, ne ciblant pas en priorité l'insertion professionnelle, sont écartées.

Ainsi, près des trois quarts des stagiaires ont eu au moins un emploi au cours des six mois suivant la fin de leur formation. Six mois après la sortie de formation, 6 répondants sur 10 sont en emploi. Par ailleurs, 23 % des répondants sont en recherche d'emploi et 8 % sont à nouveau en formation.

Ce taux global d'accès à l'emploi cache cependant des disparités selon le territoire, le profil des stagiaires et les formations suivies. En effet, les facteurs identifiés dans l'enquête, qui influencent le taux d'accès à l'emploi, sont multiples : le niveau ou le domaine de formation suivie, l'obtention du diplôme, de la certification ou encore l'âge des stagiaires. En 2021, le taux d'accès à l'emploi des femmes est égal à celui des hommes. Concernant le profil des stagiaires, **le taux d'accès à l'emploi baisse globalement en vieillissant.** Un décrochement plus soutenu est observé pour les stagiaires âgés de 50 ans et plus.

Taux d'accès à l'emploi selon les tranches d'âge



Source : Enquête sur le devenir des sortants 2021 de formation qualifiante
Formations financées par la Région BFC - Traitement Emfor

L'analyse des écarts des taux d'accès à l'emploi selon les niveaux de formation est délicate dans la mesure où ces taux sont fortement influencés par le domaine de la formation suivie. En outre, quel que soit le niveau de la formation, l'obtention du diplôme améliore le taux d'accès à l'emploi au cours des six premiers mois. Globalement, il s'élève à 78 % avec l'obtention d'un(e) diplôme/certification contre 60 % en leur absence.

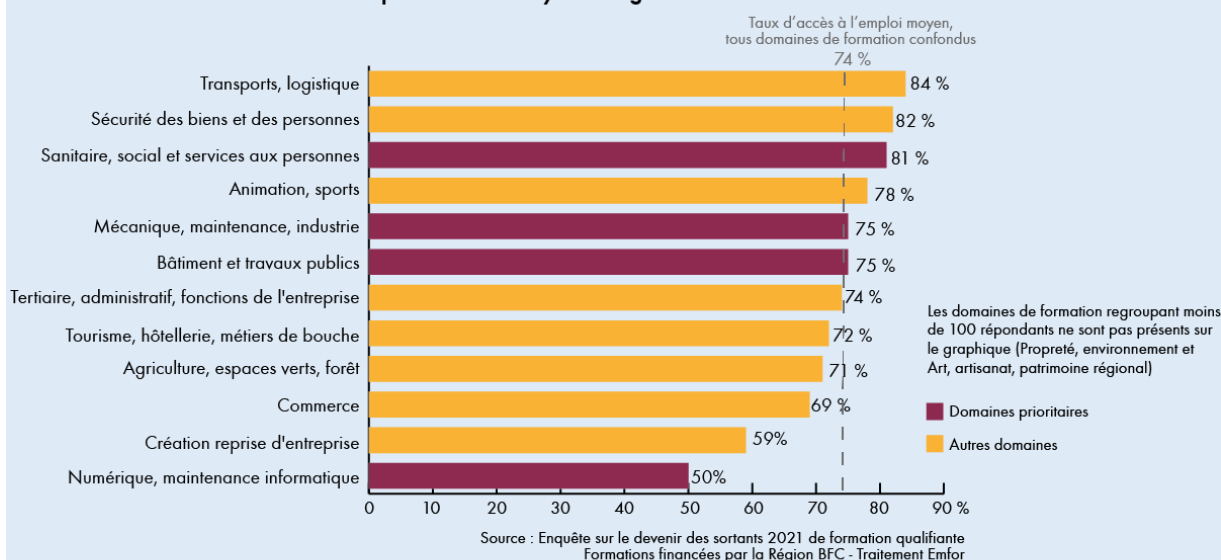
L'accès à l'emploi diffère également selon le domaine de la formation suivie²⁰ :

- Les sortants du domaine Transport et de la logistique, Sécurité des biens et des personnes ainsi que Santé, du social et des services aux personnes affichent des taux d'accès à l'emploi élevés : plus de 8 répondants sur 10 sont en emploi.

²⁰ Dans le cadre du PRIC, différents domaines de formation ont été créés par la Région et sont observés pour une meilleure connaissance de l'insertion des demandeurs d'emploi à l'issue de ces formations. Ces domaines sont différents de ceux utilisés par Pôle emploi.

- En outre, trois autres domaines enregistrent des taux d'accès à l'emploi supérieurs à la moyenne :
 - le domaine Animation et des sports,
 - le domaine Mécanique, maintenance et industrie,
 - le domaine Bâtiment et travaux publics.

Six domaines de formation affichent des taux d'accès à l'emploi supérieurs à la moyenne régionale



Six mois après la sortie de formation, parmi les répondants en emploi, 60 % ont un emploi durable. Le type de contrat de travail est influencé par le niveau de formation et le domaine de formation.

En savoir plus :

Pôle emploi : [L'accès à l'emploi des sortants de formation en 2021](#)

Emfor : [Les demandeurs d'emploi sortant d'une formation financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2021](#)

Les Campus des métiers et des qualifications

Le Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) est un label créé par la loi pour la refondation de l'école de 2013 et dont le contenu a été précisé par un décret du 29 septembre 2014. Il vise à identifier, sur un territoire donné, un réseau d'acteurs de la formation, initiale et continue, du monde de la recherche et de l'économie, centrés sur un secteur d'activité correspondant à un enjeu régional ou national, de type "pôle de compétitivité".

Cette labellisation est attribuée par une commission composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des Régions de France (ARF), des inspections générales de l'Éducation nationale, des directions du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et du ministère de l'Économie. Les Campus sont proposés à la labellisation par les présidents de Région et les recteurs d'académie. Dès lors que leur labellisation est acquise, ils se transforment en dispositifs opérationnels territoriaux dont les recteurs et les présidents de Région assurent la maîtrise d'ouvrage.

Un campus vise à soutenir le développement d'une filière porteuse d'avenir, maintenir des compétences dans un territoire et améliorer l'excellence de la formation. Les CMQ proposent aux jeunes des pôles d'excellence, une gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau, dans un champ d'activités d'avenir. Ils permettent aux entreprises d'embaucher des salariés formés et favorisent le développement économique régional et l'insertion professionnelle des jeunes.

Les Campus des Métiers et des Qualifications : des partenaires de la Région pour faciliter le déploiement de ses politiques

Un partenaire pour contribuer à valoriser les métiers et les formations sur le territoire en lien avec la politique d'orientation de la Région

Les campus des métiers et des qualifications contribuent par leurs actions à l'attractivité des métiers et des formations auprès des jeunes et des adultes et participent à la politique d'orientation et d'information sur les métiers coordonnée par la Région (soutien à l'organisation d'événements, d'actions innovantes pour informer sur les métiers, promotion des gestes métiers..) sur l'ensemble du territoire en s'appuyant également sur les partenaires du Service public régional de l'orientation.

Un partenaire pour mieux identifier les évolutions de besoins en compétences des entreprises sur les territoires et adapter l'offre de formation initiale et continue

Les CMQ maillent le territoire sur les secteurs d'activités dont ils dépendent et associent les entreprises et les différents acteurs du monde économique dans leur programme d'actions. Ils sont donc à l'écoute des besoins en compétences et en formation liés aux mutations technologiques ou économiques engendrés par la transition numérique, écologique ou énergétique. Ce sont des acteurs privilégiés à solliciter en amont pour adapter et faire évoluer l'offre de formation initiale (évolution de la carte des formations) et continue (évolution de la commande publique pour le programme de formation continue) sur les territoires.

Un partenaire clé pour développer les liens entre les apprenants, les enseignants et les entreprises au sein des plateaux techniques des établissements ou dans les entreprises et encourager l'innovation

Les CMQ ont développé des liens privilégiés avec les entreprises locales et facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés. Ils favorisent la réalisation de projets collectifs, associant plusieurs établissements et des entreprises pour, par exemple, développer des prototypes, en mettant des plateaux techniques à disposition du campus. C'est un lieu propice à l'innovation technologique sous toutes ses formes et aux transferts de compétences.

En outre, les CMQ ont pour vocation de faire le lien entre le monde de la recherche et de l'innovation en associant les laboratoires emblématiques d'une filière professionnelle pour développer des projets collaboratifs en lien avec la RIS3²¹ notamment le SRESRI²².

Il existe 8 campus des métiers et des qualifications en Bourgogne-Franche-Comté :

- CMQ Forêt-bois
- CMQ d'excellence de l'automobile et des mobilités du futur
- CMQ de la maroquinerie et des métiers d'art
- CMQ d'excellence Microtechniques et systèmes intelligents Smart'Campus
- CMQ d'excellence de l'industrie technologique innovante et performante
- CMQ Alimentation, goût, tourisme
- CMQ du territoire intelligent
- CMQ Agroéquipements

En savoir plus :

[Campus des Métiers et des Qualifications Bourgogne Franche Comté / Job Campuses - Campus des Métiers et des Qualifications \(cmq-bfc.org\)](https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-de-bourgogne-franche-comte-4448)
<https://www.education.gouv.fr/les-campus-des-metiers-et-des-qualifications-de-bourgogne-franche-comte-4448>

Octopilot, un outil pour accompagner les politiques de formation et d'orientation

Dans le cadre d'une expérimentation commandée par le Haut-Commissariat aux compétences et la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, Aquitaine Cap Métiers et Emfor ont développé un outil destiné à accompagner les décideurs régionaux et locaux dans la définition et l'évolution des politiques d'orientation et l'évolution des cartes de formation.

Octopilot permet de **disposer rapidement des données quantitatives utiles pour objectiver les éventuels désajustements entre les besoins en compétences du tissu économique et les qualifications produites par la formation professionnelle** via l'ensemble des voies de formation.

L'outil offre une **lecture synthétique et harmonisée de chiffres clés sur le triptyque orientation - formation - emploi** et doit **faciliter la production de diagnostics partagés par les acteurs pour enclencher rapidement des plans d'actions opérationnels**. L'extraction automatisée des données évitera de perdre un temps précieux à la recherche des données pertinentes et à l'identification des nomenclatures les plus adaptées.

L'outil couvre l'ensemble des métiers, quelles que soient les problématiques rencontrées : métiers en tension, en déficit d'attractivité, avec une faible insertion professionnelle, en déclin... et les certifications correspondantes.

Cet outil accompagnera la réflexion des décideurs régionaux et de leurs partenaires mais ne se substituera pas aux échanges et expertises qualitatives de ces derniers, pour :

- Partager, étayer les constats et expliciter les facteurs de tension ;
- Identifier collectivement les pistes d'actions liées à l'ajustement de l'offre de formation, la valorisation des métiers et les possibles mobilités professionnelles.

²¹ Stratégie Régionale d'Innovation vers la Spécialisation Intelligente

²² Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

Cette étape de partage et de diagnostic commun reste incontournable notamment pour faciliter l'engagement des acteurs sur les plans d'action.

Octopilot sera versé au patrimoine commun de l'ensemble des Carif Oref de France au cours du premier trimestre 2023. Il sera également présenté aux principaux acteurs régionaux des politiques de la formation et de l'orientation afin qu'ils se l'approprient et l'utilisent notamment dans l'élaboration des cartes des formations, les contrats régionaux de filières, les contrats d'objectifs territoriaux ou tout autre cadre de travail du champ de la formation et de l'orientation.

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelle, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org